

Épisode n° 7 - Le jargon statistique : l'éviter autant que possible, sinon l'expliquer... dans le texte

 Daniel Temam*

Le statisticien qui écrit est amené à employer des mots ou des expressions qui font partie de son vocabulaire propre, son « jargon ». Quand il s'adresse à des spécialistes de son domaine, cela ne pose pas de problème. Mais s'il écrit pour un public plus large, ses lecteurs risquent de ne pas connaître la signification de ses expressions, ou de mal la connaître.

Une difficulté supplémentaire est que tous les lecteurs n'ont pas le même niveau : certains sont moins spécialistes que d'autres et ont donc besoin d'explications plus détaillées. Mais, d'une manière générale, il vaut mieux donner trop d'explications que pas assez.

Le piège des mots du langage courant

Les lecteurs peuvent être induits en erreur par des expressions formées à partir de mots du langage courant, mais employées dans une acception particulière. Ce problème est d'autant plus ennuyeux qu'il est beaucoup plus fréquent que ne le croient les statisticiens. Ainsi, lorsqu'ils parlent d'« actifs occupés ». Pour les non-spécialistes, cette expression est impossible à déchiffrer : qui sont donc ces actifs « occupés » ? Et d'ailleurs, comment peut-on à la fois être actif et inoccupé ?

Les spécialistes savent bien sûr que les actifs occupés sont ceux qui

ont un emploi, par opposition aux chômeurs. Mais ils sont tellement habitués à cette expression qu'ils sont, inconsciemment, persuadés qu'elle est familière à tout le monde, et qu'ils peuvent l'employer sans risque de ne pas être compris. Qui plus est, les personnes qui forment leur environnement professionnel connaissent elles aussi le sens de l'expression, si bien qu'elles ne les interrompent pas pour demander une explication. Ceci ne fait que renforcer les statisticiens dans l'idée que tout le monde sait qui sont les « actifs occupés ». Mais, faut-il le souligner, ce n'est absolument pas le cas, et l'expression risque de laisser perplexes bien des lecteurs. Le jargon est, de ce point de vue, un véritable piège, dans lequel il est bien difficile de ne pas tomber.



Source : Insee, 2007

Daniel Temam

Autre exemple, les statisticiens, quand ils traitent de la protection sociale, s'expriment en terme de risques : risque maladie, risque invalidité et, par analogie, risque vieillesse. Là encore, ils sont habitués à cette expression ; les personnes avec lesquelles ils travaillent le sont aussi. Mais les lecteurs, en dehors des spécialistes, confrontés à l'expression « risque vieillesse », ne saisissent pas immédiatement qu'elle évoque les retraites. Pour eux, et à juste titre, les retraites ne constituent pas un « risque ». Certes, compte tenu du contexte, ils parviennent peut-être à faire le lien. Mais cet effort de décryptage leur fait perdre le fil de la lecture, voire les pousse à l'interrompre.

Dans les deux cas précédents, la solution est assez simple : parler d'*actifs ayant un emploi* dans le premier cas, de *retraites* dans le second, même si cela oblige à modifier un peu la rédaction.

Il existe bien d'autres exemples analogues. Ainsi les démographes parlent d'*accroissement naturel*. Pour se faire comprendre d'un public plus large, il vaut mieux employer l'expression *différence entre les naissances et les décès*, même si elle est un peu plus longue.

De même pour le *statut d'occupation du logement*. Plutôt que d'employer

* Daniel Temam est le chef de la division Rédaction des publications au sein du département de l'Offre éditoriale de l'Insee, et en particulier rédacteur en chef d'*Insee Première*.

cette expression, il vaut mieux parler de *ménage propriétaire ou locataire*, quitte à tourner la phrase un peu différemment. Certes, il existe d'autres statuts, mais la distinction propriétaire/locataire recouvre la grande majorité des situations, et c'est presque toujours la seule qui importe.

En ce qui concerne les nomenclatures, les intitulés des postes ne suffisent pas toujours à suggérer suffisamment leur contenu. Ainsi, dans la nomenclature économique de synthèse, le poste « conseil et assistance » comprend les activités informatiques, ce qui n'a rien d'évident ; de même les « services opérationnels » incluent la sélection et fourniture de personnel, autrement dit l'intérim. Si l'auteur ne le précise pas, les lecteurs risquent de passer à côté de l'essentiel.

Autre exemple, le « moral des ménages » : il est un peu trompeur d'utiliser cette expression courte pour parler de « l'indice synthétique de l'enquête mensuelle de conjoncture de l'Insee auprès des ménages ». Cette enquête ne porte en effet que sur des questions d'ordre économique : situation financière personnelle, niveau de vie, opportunité d'acheter. Elle n'intègre pas d'aspect psychologique, ce que suggère pourtant le mot « moral », employé ici au sens de l'expression « avoir, ou de ne pas avoir, le moral ». Mieux vaut donc que le statisticien emploie des expressions à la fois plus précises et plus neutres, telles que « l'opinion des ménages » ou « l'indicateur résumé d'opinion des ménages », quitte à préciser dès le début de son texte sur quoi porte cette opinion.

Il arrive aussi que la préférence pour un langage édulcoré conduise à des expressions que les lecteurs auront du mal à décrypter. Ainsi, les « tensions s'accroissent sur le marché du travail » est devenue une manière de dire que le chômage augmente ; pour un lecteur non prévenu, elle signifierait plutôt que les entreprises ont du mal à trouver les salariés qu'elles recherchent. Là encore, si l'on veut se faire comprendre par tous les lecteurs, mieux vaut s'exprimer plus directement.

Lorsque le jargon ne peut être évité : deux fausses solutions

Il arrive toutefois que la situation ne soit pas aussi favorable et que l'emploi du jargon soit impossible à éviter. En effet, les statisticiens, pour décrire les phénomènes qu'ils étudient, ont construit des notions spécifiques. Ce sont ces mêmes notions qu'ils doivent ensuite utiliser pour présenter leurs résultats, parce qu'il n'existe pas d'expression équivalente plus simple : il en est ainsi de *l'espérance de vie*, des *unités de consommation*, des *prélèvements obligatoires*, du *seuil de pauvreté*... Quand ils s'adressent à un public non spécialiste, les statisticiens utilisant ces notions doivent donc les expliquer s'ils veulent se faire véritablement comprendre.

Une première idée est de renvoyer l'explication dans un encadré. En théorie, cette solution est parfaite : le lecteur qui ignore le sens du mot ou de l'expression concerné le trouvera dans l'encadré puis reviendra au texte. En pratique, le lecteur doit trouver l'encadré correspondant, y lire la définition, la comprendre. De fait, bien souvent, le non-spécialiste arrêtera là sa lecture, découragé par la complexité de la définition qui lui est proposée. S'il veut revenir au texte, il doit retrouver l'endroit où il l'a abandonné, puis reprendre sa lecture, ce qui n'est pas si facile car le fil a été interrompu. Là encore, il risque de se décourager.

Anticipant sur ces difficultés, bien des lecteurs renoncent à consulter l'encadré. Résultat : ils ne comprennent pas l'expression ou le mot concerné, et donc comprennent mal le texte, ce qui n'est pas très satisfaisant et risque de leur faire abandonner la lecture.

Cela ne signifie pas pour autant qu'il soit inutile de mettre des définitions en encadré : elles serviront à ceux qui veulent connaître la signification précise des termes employés, souvent des spécialistes ayant déjà été intéressés par le texte. Ainsi, il est possible de parler d'« entreprises

classées dans des secteurs innovants » dans le texte : les lecteurs auront une idée approximative, mais suffisante, de ce que cette expression recouvre. En encadré figurera la liste précise des secteurs considérés comme innovants, que les lecteurs pourront consulter après avoir lu le texte principal.

L'explication des termes de jargon peut aussi être renvoyée en note de bas de page. Les difficultés sont les mêmes, un peu atténuées, que pour le renvoi en encadré : nécessité de retrouver le point de départ après avoir lu la note, perte du fil et donc risque d'abandon de la lecture. À cela, il faut ajouter que l'usage des notes s'est complètement perdu, dans la presse comme dans les livres (à l'exception des revues et ouvrages scientifiques). Résultat : les lecteurs n'ont plus l'habitude des notes, ce qui rend la présence de ces dernières de plus en plus gênante.

La seule bonne solution est de donner l'explication dans le corps même du texte. Mais cela ne suffit pas : il faut aussi faire saisir les raisons pour lesquelles la notion a été introduite. L'exercice n'a évidemment rien de facile, mais il est indispensable si l'on veut se faire comprendre par les non-spécialistes. Tout cela sans se perdre dans trop de détails, qui pourront être précisés en encadré pour les spécialistes.

Pas de sigle non explicité

Les sigles constituent un cas particulier de jargon. Seuls les plus connus d'entre eux peuvent être employés sans explication : SNCF, Smic, Insee (du moins peut-on l'espérer...). Mais les lecteurs non spécialistes ne savent pas ce que sont la DNRD, les SIFIM, les ZUS, l'IPC, et encore moins l'IPCH. Il faut leur dire qu'il s'agit de la dépense nationale de recherche et développement, des services d'intermédiation financière indirectement mesurés, des zones urbaines sensibles, de l'indice des prix à la consommation, et de l'indice des prix à la consommation harmonisé.

Mais, le plus souvent, il ne suffit pas de développer le sigle, il faut, comme dans le cas des expressions de jargon, expliquer la notion, faire comprendre son intérêt. Dans le cas de l'IPCH, il faut préciser que l'harmonisation dont il s'agit est une harmonisation au niveau de l'Union européenne, nécessaire pour l'application du traité de Maastricht.

Par ailleurs, si le sigle a été développé une fois et qu'il est réemployé

plus loin, le lecteur risque fort d'avoir oublié entre temps sa signification. Il est alors utile de la lui donner à nouveau, ce qui est bien rarement fait !

En résumé

Repérez avec soin les mots et les expressions auxquelles vous êtes habitués, mais que vos lecteurs non spécialistes risquent de ne pas comprendre ou de mal interpréter.

Chaque fois que possible, remplacez-les par des mots ou des expressions qu'ils comprendront. Sinon, expliquez-les dans le texte.

Le renvoi en encadré ne sert que pour donner les détails destinés aux spécialistes et il est préférable aux notes de bas de page.

Faites aussi attention à bien expliciter les sigles. ■